Légende d'entretien

SURFACES PLANTEES

01 **ZONES BOISEES**
- aire forestière
- cordon boisé
- bosquet

02 **ZONES BOISEES SUR HERBE**
- verger
- groupe d'arbres

03 **ARBUSTES ET COUVRE-SOLS INDIGENES**
- arbustes indigènes
- couvre-sols indigènes

04 **ARBUSTES ET COUVRE-SOLS D'ORNEMENT**
- arbustes d'ornement
- couvre-sols d'ornement

05 **HAIES TAILLEES**
- haie champêtre (hc)
- haie architecturée (ha)

06 **MASSIFS D'ORNEMENT**
- rosiers (r)
- vivaces (v)
- rocaille (ro)
- massif temporaire (mt)

07 **PLANTAGES**

08 **TOMBES**

SURFACES HERBEUSES

09 **FRICHES CONTROLEES**
- friche herbeuse (fh)
- toiture extensive (te)

10 **PRAIRIES**
- ourlet (ol)
- prairie sèche (ps)
- prairie humide (ph)
- prairie fleurie (pfl)

11 **GAZONS EXTENSIFS**
- gazon stabilisé (gst)
- gazon fleuri (gfl)

12 **GAZONS INTENSIFS**
- gazon-mulch (gm)
- gazon universel (gu)
- gazon sport (gsp)
- gazon green de golf (gg)

SURFACES NON PLANTEES

13 **REVETEMENTS IMPERMEABLES**
- pavage
- dallage
- gravillonnage
- tapis bitumineux

14 **REVETEMENTS PERMEABLES**
- matière argilo-calcaire / limanat
- gravier
- agrégat de carrière
- dallage / pavage ajouré

15 **REVETEMENTS SYNTHETIQUES**
- revêtement souple
- gazon synthétique

16 **REVETEMENTS MEUBLES**
- copeaux
- sable

17 **PLANS D'EAU NATURELS**

18 **BASSINS / FONTAINES**

Contenu et langage graphique

Les trois **catégories de surfaces**, sont représentées par des logos en bas de page.

Surfaces plantées

Surfaces herbeuses

Surfaces non plantées

Les surfaces sont **numérotées** de 01 à 18.

Chaque surface a une **couleur** spécifique correspondant aux couleurs de la légende.

Arbustes d'ornement 05

Les **principes d'entretien** sont mis en valeur par un cadre en couleur.

Principes

La méthode de taille des arbustes d'ornement tient compte de l'effet ornemental recherché pour l'espèce en question.

Les informations **complémentaires** (historiques), figurent dans un cadre en pointillés.

Les vergers haute tige étaient encore très présents dans nos régions jusque dans les années 1960.

Les textes indiquant des **informations particulièrement importantes** sont marqués d'un point d'exclamation.

! L'utilisation d'arbustes indigènes est à favoriser afin de promouvoir la biodiversité.

Les **renvois littéraires** pour le sujet concerné apparaissent dans un cadre gris, marqué d'un logo (i).

i **voir aussi:**

- *M.-H. Pavillard - Cours de taille - SPP*

Les expressions expliquées dans le **glossaire** (annexes) sont suivies d'un astérisque(*).

Les vergers haute tige sont des écosystèmes* de grande valeur.

La définition des critères d'entretien
(voir chapitre critères d'entretien)

Les notions de classes d'entretien (A, B, C, D) telles que développées en 1992 sont abandonnées et remplacées par un système d'évaluation des espaces verts basé sur les trois critères (EEE : esthétique, économique, écologie) déjà énoncés dans le projet initial:

- **Attractivité (Fréquentation)**
  liée à l'aspect esthétique

- **Maintenance**
  liée à l'aspect économique

- **Ecologie**
  lié à l'aspect écologique

2_Nouveaux outils

La mise à jour des plans d'entretien

A la suite d'un relevé de la situation actuelle, tous les anciens plans d'entretien sont rediscutés et réévalués. Certains types de surfaces sont redéfinis et, en parallèle, des propositions d'interventions à court terme sont établies pour chaque objet.

Les nouveaux plans sont numérisés et liés à une base de données afin de permettre une gestion à l'aide d'un système d'information du territoire (SIT).

L'utilisation de l'informatique permet de:

- Faciliter la mise à jour des plans
- Mettre en consultation des plans par le réseau informatique
- Analyser les espaces verts, p. ex. sous l'angle de l'écologie*, et ainsi mettre en place un réseau écologique
- Obtenir des statistiques, p. ex. la surface totale des prairies fleuries à l'échelle d'un parc, d'un secteur ou de la ville entière.

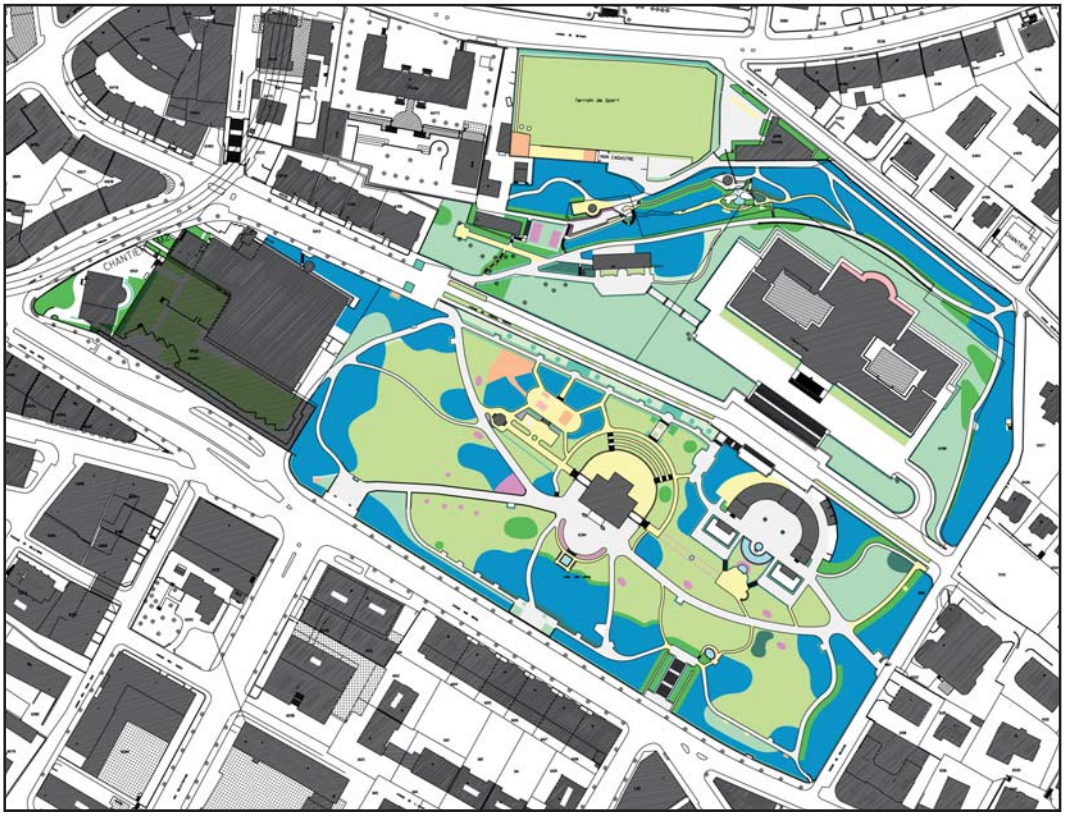

Exemple du plan d'entretien du parc de Mon-Repos

La création d'un manuel d'entretien

Lors de la mise en place de la première étape de l'entretien différencié, il est apparu nécessaire de développer de manière plus complète et plus précise la légende d'entretien, d'où l'élaboration du présent manuel.

Projet 2005-2007

1_Objectifs

En tenant compte des expériences acquises durant ces 15 dernières années, la démarche de l'entretien différencié doit être poursuivie et adaptée en continu afin de répondre aux besoins des utilisateurs en constante évolution.

Le projet 2005-2007 n'est pas une révolution, mais une adaptation des outils et des moyens d'actions à ces nouvelles contraintes.
Les principes de l'entretien différencié, tels que développés dans le projet initial, sont maintenus. L'utilisation de l'informatique pour la gestion des plans d'entretien est la principale nouveauté de ce projet.
A partir d'un bilan des plans d'entretien existants, de nouvelles mesures écologiquement, esthétiquement et économiquement encore plus favorables, sont mises en place.
Les outils et la méthode de travail développés peuvent également être utilisés par d'autres communes.

2_Nouveaux outils

L'actualisation de la légende d'entretien

La légende commune à tous les plans d'entretien est un outil important sur lequel sont basés les plans et le manuel d'entretien.
Dans le cadre du projet 2005-2007, l'ancienne légende a été actualisée et affinée.
Elle est constituée de **5 catégories** d'éléments :

- Surfaces plantées
- Surfaces herbeuses
- Surfaces non plantées

- Eléments végétaux ponctuels
- Equipements

Dans la phase actuelle du projet, seuls les trois premières catégories, notamment toutes les **surfaces**, sont prises en compte. Les deux catégories restantes qui englobent les végétaux et équipements ponctuels seront développées dans une phase ultérieure.

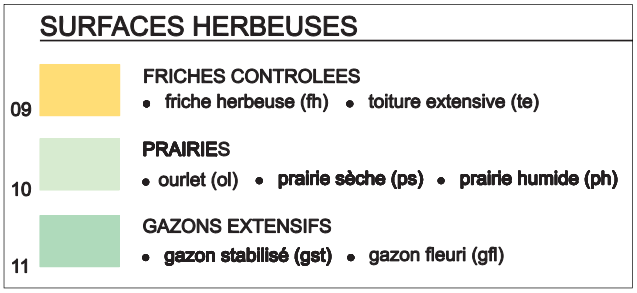

Extrait de la légende d'entretien

Chaque catégorie regroupe plusieurs **surfaces** qui sont représentées par une couleur spécifique dans les plans,
p. ex. *PRAIRIES*.

La plupart des surfaces réunissent plusieurs **types**,
p. ex. *ourlet / prairie sèche / prairie humide*

Pour certaines surfaces des **«labels»** (abréviations) permettent une identification exacte, notamment pour les surfaces herbeuses,
p.ex. ourlet *(ol)* / prairie sèche *(ps)* / prairie humide *(ph)*.

Projet 1992 à Lausanne

3_Bilan

Après bientôt 15 ans de pratique d' entretien différencié, la **nature** a pris progressivement une place tangible dans la ville.
Cette nouvelle pratique a permis de :

- Retrouver des prairies fleuries dans de nombreux espaces verts de la ville, comme au Parc de Valency ou dans les bermes routières
- Favoriser la régénération des sous-bois et de la végétation indigène, comme au Parc Bourget
- Renoncer à l'usage d'herbicide, réduire la consommation d'engrais et de produits phytosanitaires
- Privilégier les revêtements perméables, comme le traitement du sol sous le mail de tilleuls au Parc de Valency

Toutes ces mesures en faveur de plus de « nature » en ville, n'ont en rien altéré la prise en compte de **la valeur historique, culturelle et sociale** des espaces verts urbains.

En parallèle, le SPP s'est attaché à :

- Valoriser le patrimoine de parcs et de jardins historiques, comme la restauration du Parc du Désert et du Parc de Mon-Repos

- Créer des parcs d'expression contemporaine exigeant un entretien intensif, comme la Terrasse de Bel-Air ou la Place Général-Guisan
- Perpétuer le savoir-faire de l'horticulture et du fleurissement traditionnels, comme les mosaïcultures* des Quais d'Ouchy ou la Tapisserie de Derrière-Bourg
- Renouveler les pratiques dans le domaine du jeu et des espaces récréatifs, comme à la Place de Milan.

Du point de vue **financier**, malgré la forte diminution du personnel depuis 1991 et l'augmentation des surfaces à gérer par le service, la qualité de l'entretien des espaces verts et leur valeur d'usage ont pu être maintenues.

L'entretien différencié est largement accepté par le **personnel** du service des parcs et promenades. Il semble même être une source de fierté pour les collaborateurs qui peuvent s'identifier à un service dynamique et novateur.

Au moment de l'introduction de ces nouvelles méthodes d'entretien, les premières réactions du **public**, jusque-là habitué aux parcs et jardins « propres en ordre », étaient plutôt critiques.
Petit à petit, aussi grâce à un soutien des élus locaux, la population a pu être sensibilisée au thème de l'écologie* et apprécie aujourd'hui la richesse et la diversité des espaces verts lausannois.

2_Moyens mis en oeuvre

Afin de donner des directives d'entretien à chaque équipe de jardiniers sur le terrain, les outils et moyens d'action suivants ont été développés :

La légende d'entretien 1992

Une légende unique et commune à tous les plans d'entretien a été créée. Elle définit des classes d'entretien (A, B, C, D) du plus extensif au plus intensif et des types d'entretien applicables pour les surfaces plantées, les surfaces herbeuses et les revêtements.

Les plans d'entretien 1992

Pour la plupart des espaces verts (environ 70 % des surfaces entretenues), des plans d'entretien en format A3 ont été établis et mis à disposition des équipes d'entretien.

La formation du personnel

Depuis 1991, chaque année, des cours théoriques et des ateliers pratiques sont réalisés à l'intention du personnel de terrain. Le but est de sensibiliser les jardiniers à un mode de travail qui est souvent très différent de leur formation initiale. Ainsi, les sujets traités abordent principalement les thèmes de la nature en ville et du respect de la faune et de la flore.

L'adaptation de l'équipement

L'introduction de l'entretien différencié a nécessité un renouvellement considérable du parc des machines et de l'outillage. Au début, les jardiniers ont dû se contenter d'un équipement incomplet et pas toujours adapté aux nouvelles techniques de travail. Progressivement, le service s'est doté d'outils permettant un entretien extensif et convenant aux terrains accidentés de Lausanne.

L'information de la population

La population lausannoise a été informée et sensibilisée au sujet de cette nouvelle approche de l'entretien des espaces verts via la presse locale, des séances d'information au sein des associations de quartier ainsi que des panneaux et des brochures.

Le suivi scientifique

Depuis 1994 un botaniste suit l'évolution de la végétation dans certaines parcelles, dont principalement : gazons extensifs, prairies expérimentales, friches contrôlées et talus remaniés. Ces observations permettent, d'une part, de constater une nette augmentation de la *biodiversité et, d'autre part, d'établir des recommandations d'entretien à appliquer sur le terrain.

Projet 1992 à Lausanne

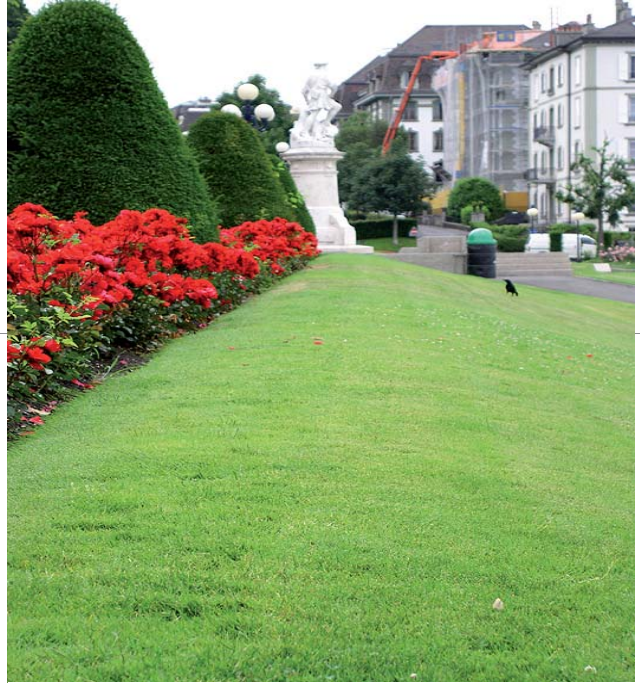

Développé par le bureau d'étude du SPP de la Ville de Lausanne, le projet de l'entretien différencié a été introduit dès 1992, principalement pour trois raisons :

- **Ecologique**, afin d'intégrer les principes d'un comportement plus respectueux de l'environnement
- **Economique**, pour faire face aux restrictions budgétaires accompagnées d'une diminution du personnel
- **Esthétique**, pour débanaliser les espaces verts stérilisés par un entretien standardisé, selon le principe du «propre en ordre» des années 60-80.

1_Objectifs

« Entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible »

Partant de cette devise, différents objectifs ont été fixés, notamment:

Respecter l'identité du site

Chaque espace vert a son histoire, son caractère, sa fonction et son usage. Ce sont ces critères qui déterminent les principes d'entretien.

Travailler avec la nature et non contre la nature

Dans les sites qui s'y prêtent, les travaux de taille, de tonte et de nettoyage sont limités au strict minimum. Afin d'augmenter la biodiversité* en milieu urbain, la végétation indigène et spontanée, les prairies et gazons maigres ainsi que les revêtements perméables sont favorisés. Dans l'idéal, les différents espaces naturels sont reliés dans un réseau biologique* afin de permettre la circulation d'une grande diversité d'espèces.

Diversifier les espaces verts

L'entretien différencié propose précisément de « différencier » les ambiances afin d'élargir la palette des espaces verts et de les percevoir comme des espaces dynamiques : des zones extensives, riches en vie sauvage, avec une flore et une faune indigène; et d'autres, entretenues de manière intensive, reflétant tout le savoir-faire de l'horticulture traditionnelle avec une végétation exotique et décorative.

Couvrir rapidement l'ensemble de la ville

L'entretien différencié a été introduit à Lausanne à l'échelle de la ville entière, en une seule étape, afin de l'inscrire dans une démarche globale.

Définition générale

La notion de « l'entretien différencié », qui a ses origines en Europe du Nord dans les années 80, intègre à la fois les principes traditionnels de l'entretien horticole et les principes, plus récents, de l'entretien écologique*.

L'entretien horticole : «L'homme plie la nature à sa volonté en l'obligeant à conserver des plantes «exotiques» par rapport au milieu d'origine. L'entretien horticole correspond à l'ensemble des soins nécessaires au développement de végétaux choisis en fonction de leur intérêt esthétique ou de leur rendement. Les soins appliqués sont d'autant plus nombreux et contraignants que le milieu de culture sera plus éloigné des besoins réels des plantes considérées.»

Yveline Cottu: Gestion différenciée des espaces verts

L'entretien écologique, par opposition, propose de respecter les règles et *cycles de la nature. La flore et la faune indigènes et diversifiées des espaces verts s'inscrivent dans une entité écologique.
L'homme n'intervient que pour guider et accompagner l'évolution naturelle d'un espace dans un but esthétique ou fonctionnel.
Chaque intervention est pensée par rapport à son impact à long terme sur l'environnement.

L'entretien différencié consiste à ne plus considérer les «espaces verts d'une ville» comme un tout à entretenir de manière standardisée, mais comme un ensemble d'espaces individuels ayant chacun sa vocation, son esthétique, sa fréquentation et en conséquence des moyens humains et matériels correspondants. Une utilisation ciblée de ces deux méthodes (horticole et écologique) permet d'élargir et de nuancer considérablement la palette d'ambiances dans les espaces verts d'une ville. A certains endroits, l'entretien horticole est diminué en faveur des aspects écologiques ; d'autres espaces, très soignés, reflètent tout le savoir-faire de l'horticulture traditionnelle et de l'art des jardins.

1 **Préface**

3 **Introduction**
Généralités
Structure manuel d'entretien

5 **Table des matières**

7 **Entretien différencié**
7 Définition générale
8 Projet 1992 à Lausanne
11 Projet 2005-2007 à Lausanne

15 **Fiches d'entretien**
15 Contenu et langage graphique
19 Légende d'entretien
Fiches

Surfaces plantées

01 Zones boisées
02 Zones boisées sur herbe
03 Arbustes indigènes
04 Arbustes d'ornement
05 Haies taillées
06 Massifs d'ornement
07 Plantages
08 Tombes

Surfaces herbeuses

09 Friches contrôlées
10 Prairies
11 Gazons extensifs
12 Gazons intensifs

Surfaces non plantées

13 Revêtements imperméables
14 Revêtements perméables
15 Revêtements synthétiques
16 Revêtements meubles
17 Plans d'eau naturels
18 Bassins / Fontaines

Les critères d'entretien
1 Objectifs
2-7 Trois critères

A **Annexes**
A 1 Plantes à problèmes
A 2 Emploi de produits phytosanitaires
A 3 Liste de cours de formation continue à Lausanne
A 4 Glossaire
A 5 Bibliographie

Remerciements

Généralités

Ce manuel est le document de référence destiné au personnel d'entretien des espaces verts.
En appui et en complément des plans et de la légende d'entretien, ce nouvel outil vise à détailler les différents modes d'entretien spécifiques à un type de surface.

ATTENTION ! Il ne s'agit pas d'un cours d'horticulture complet !
Le manuel d'entretien donne des indications générales sur la nature, la fréquence ou encore le moment du travail d'entretien à effectuer, mais pas sur la méthode ou la technique de travail!
Pour compléter les informations, la personne intéressée peut se référer aux ouvrages mentionnés dans les différents chapitres et dans la bibliographie (annexes).

Structure du manuel d'entretien

Dans sa structure, le manuel d'entretien suit la systématique de la légende.

Les surfaces sont attribuées à l'une des **3 catégories** de surfaces principales:

- Les surfaces plantées
- Les surfaces herbeuses
- Les surfaces non plantées

Visuellement, ces catégories de surfaces sont représentées par des petits **logos** au bas de chaque page, ce qui permet une orientation rapide dans le document.

Surfaces plantées

Surfaces herbeuses

Surfaces non plantées

Suivant la hiérarchie de la légende, les différentes **surfaces** sont numérotées de **01** à **18** et représentées par les couleurs correspondantes.

Une page d'introduction donne des informations d'ordre général propres à la surface.

exemple: 10 PRAIRIES

La plupart des **surfaces** réunissent plusieurs **types**. Des fiches descriptives proposent des informations détaillées liées à chaque type, p. ex. prairie sèche.

Chaque **fiche** présente la définition exacte d'un type (prairie sèche), ses fonctions (habitat pour la flore et la faune), ainsi que son mode d'entretien (fauche au mois de juillet).
Des images ainsi que des indications spécifiques, telles que la mise en évidence d'espèces emblématiques, des propositions de simples gestes écologiques et des renvois littéraires, complètent l'information.

Le jardin (à l'inverse de la forêt) est la marque de la civilisation.
Que l'on pense aux jardins suspendus de Babylone, à ceux de l'Alhambra de Grenade, tous disent la même chose : la main de l'homme a travaillé ici. Avec un projet, elle a capturé, dompté, éloigné la nature.
Les villes suisses, dont Lausanne, ont une forte tradition dans ce domaine. Elle s'est longtemps traduite par une nette exigence du (très) propre et du (très, très) en ordre.
L'entretien différencié, appliqué à Lausanne dès les années 1990, est donc un choix paradoxal et une rupture : occupons-nous de nos précieux jardins en laissant le plus possible faire la nature.
Après quinze ans de mise en oeuvre, personne ne se plaint des prairies fleuries qui ont repris leur place en ville.
Le travail de l'ensemble des employés du service des parcs et promenades a permis cette réussite : qu'ils soient tous ici remerciés pour leur engagement. Le présent manuel est la synthèse de leur expérience, sans eux il ne serait pas.

Jean-Christophe Bourquin
Conseiller municipal
Directeur de la sécurité sociale
et de l'environnement